

16.12.2016 - 16:15 Uhr

Migros rappelle deux fromages "L'Etivaz"

Zürich (ots) -

Migros rappelle les deux fromages suivants: L'Etivaz AOP 1/8 et le fromage d'alpage L'Etivaz Des éclats de verre peuvent se trouver dans ces produits.

Lors d'un contrôle interne, des éclats de verre ont été découverts dans le fromage L'Etivaz. Pour des raisons de sécurité, les clients sont donc priés de ne pas consommer le fromage L'Etivaz AOP 1/8 (numéro d'article: 2101.280.075.00) et le fromage d'alpage L'Etivaz (numéro d'article: 2101.280.240.00).

Sont concernés:

- L'Etivaz AOP 1/8 dont la date limite de consommation est le 4.1.2017 ou une date antérieure Ce fromage était dans l'assortiment régional du comptoir fromages des plus grands magasins Migros.
- Le fromage d'alpage L'Etivaz dont la date limite de consommation est le 25.12.2016 ou une date antérieure. Ce fromage faisait partie de l'assortiment régional et était vendu en libre-service.

Les clients peuvent rapporter les deux produits concernés dans n'importe quel magasin Migros, où le prix de vente leur sera remboursé.

Du matériel photo est à disposition sur le lien: <http://media.migros.ch/images/2016/Etivaz1.jpg>
<http://media.migros.ch/images/2016/Etivaz2.jpg>

Zurich, le 16 décembre 2016

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole FCM, tél. 044 277 24 98,
tristan.cerf@mgb.ch

Pour les demandes de clients:
M-INFOLINE 0800 84 08 48

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100797154> abgerufen werden.